



LE FOYER DE LA BASSE BRUCHE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logement social : 4 M€ de prêts de la Caisse des Dépôts pour le Foyer de la Basse Bruche

Molsheim, le 25 août 2017 – Laurent Furst, président du Foyer de la Basse Bruche, et Laurence Dehan, directrice déléguée de la Caisse des Dépôts, ont signé ce jour, **une convention en faveur du développement de l'activité et de la modernisation des logements sociaux du Foyer de la Basse Bruche**, acteur majeur de l'habitat social sur le territoire Molsheim.

Le Foyer de la Basse Bruche, qui dispose d'un parc de 560 logements, prévoit **d'investir 4,4 M€ sur la période 2017-2019, pour l'acquisition-amélioration de 15 logements** (à Duttlenheim et à Dinsheim), **et la réhabilitation de 105 logements locatifs sociaux**.

Le Foyer de la Basse Bruche et la Caisse des Dépôts ont mené un travail partenarial approfondi de manière à réaliser ce programme d'investissement. Ainsi, le Foyer de la Basse Bruche pourra s'appuyer sur les financements de long terme de la Caisse des Dépôts à hauteur de 4,0 M€ en bénéficiant des prêts PLUS, PLAi et Eco-prêt, et d'un prêt de 1,4 M€ renforçant sa structure financière.

Ce dernier type de financement permettra le portage temporaire des fonds propres du Foyer de la Basse Bruche grâce à un différé d'amortissement très long (moitié de la durée du prêt) et un taux indexé sur le Livret A.

Aujourd'hui est signée également la première tranche de ce financement : d'un montant de 460 K€, elle va permettre de lancer la réhabilitation de 35 logements sur l'année 2017.

Enfin, la Caisse des Dépôts s'est engagée à étudier la faisabilité à moyen terme, d'une nouvelle résidence senior sur le territoire de Molsheim.

Cette convention formalise ainsi, un partenariat de confiance renoué entre le Foyer de la Basse Bruche et la Caisse des Dépôts, pour le plus grand bénéfice de ses locataires et de son territoire.

Premier financeur du logement social, avec un volume de prêts de 800 M€ en Région Grand Est en 2016, la Caisse des Dépôts développe une offre de prêts adaptée à des conditions avantageuses, en transformant en toute sécurité une partie de l'épargne populaire.

Partenaire des organismes de logement social sur le long terme, le rôle de la Caisse des Dépôts va au-delà du financement d'une opération. En effet, la Caisse des Dépôts développe des solutions sur mesure au service de la stratégie d'investissement de ces partenaires. A travers cette dynamique partenariale engagée avec les organismes de logement social, la Caisse des Dépôts leur apporte une visibilité sur le financement de leur développement, ainsi que des modalités de recours à l'emprunt simplifiées.

A propos

Groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable.
www.caissedesdepots.fr

La Caisse des Dépôts, gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), est le premier financeur du logement social et accompagne le financement de projets prioritaires pour le développement des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange - Tél. : 03 88 52 45 36 - email : joelle.lagrange@caissedesdepots.fr

Twitter : [@CDC_GrandEst](https://twitter.com/CDC_GrandEst)

Le Foyer de la Basse Bruche

Martine Zerringer - Tél : 03 88 38 51 31 - email : martine.foyerbassebruche@gmail.com